

SITUATION

Depuis 15 jours, le réseau signale que la **fusariose hivernale** est toujours active dans toutes les régions sur greens et avant-greens, départs et fairways. La présence de **noctuelles terricoles** sur green est observée très localement dans l'Est (67) ainsi que la présence de larves de ravageurs du sol qui attirent les blaireaux, lesquels lors de leur prise de nourriture, causent d'importantes détériorations dues aux retournements du gazon sur avant-greens. *Bellis perenis* (pâquerette) et l'apparition des **véroniques** complètent cette situation sur la flore actuellement présente. Du côté des graminées gênantes, la floraison du **pâturin annuel (09)** et les premières levées de *Paspalum dilatatum* (64) sont signalées dans le Sud-Ouest.

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de- France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST : Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne, Pays-de-la- Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord- Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi- Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
---------------------------	---	--	---	---	--

Fusariose
hivernale**Risque fort.**

Fusariose hivernale sur green de golf (78)



Photo : Guillaume Grall

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de-France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST: Basse-Normandie, Haute- Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord- Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche- Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou- Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
---------------------------	--	---	---	--	--

Noctuelles terricoles

Présence de vers gris sur greens.



Larve - Photo : Christophe Langlard

Vers de terre

Présence de vers de terre.



Photo turricules de vers de terre sur green : O.Dours

Vos observations :	Groupe 1 BASSIN PARISIEN / Centre / Centre-Est : Île-de-France, Centre, Bourgogne	Groupe 2 NORD-OUEST: Basse-Normandie, Haute- Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire	Groupe 3 NORD-EST : Nord- Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Picardie, Franche- Comté, Champagne-Ardenne	Groupe 4 SUD-OUEST : Poitou- Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays Basque	Groupe 5 SUD-EST : Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
Pâturin annuel				Floraison du pâturin annuel (09) 	
Paspalum dilatatum				Levée de <i>Paspalum dilatatum</i> (64) 	
Véronique et Pâquerette				Dessin O.Dours Bellis perennis (64) Veronica sp (64) 	

Désherbage des graminées estivales

Les graminées estivales génèrent, sur les gazons, des nuisances esthétiques et fonctionnelles qui portent atteinte à l'aspect général de la pelouse et à la qualité du jeu. La lutte contre ces adventices s'opère par l'utilisation intensive d'herbicides à des périodes souvent mal choisies. Les nécessités de sauvegarde de l'environnement et de recherche d'une efficacité optimale nous conduisent à mettre en œuvre un raisonnement des herbicides.

En permettant un positionnement optimal des herbicides en relation avec leur mode d'action, le raisonnement du désherbage est de nature à faciliter la réduction des doses pour une efficacité équivalente ou supérieure obtenue avec un désherbage non raisonné.

Cette année grâce à l'implication des intendants volontaires nous sommes en mesure de faire fonctionner un modèle qui peut vous aider dans la période optimale de traitements.

Les graminées estivales ont une aptitude à proliférer qui est conditionnée par une alimentation hydrique non limitative et par les tontes fréquentes. Le caractère qui rend ces graminées particulièrement envahissantes est leur faculté à coloniser le moindre espace rendu libre, notamment suite aux divots ou par les activités de jeux répétées.

Quel que soit le mélange d'espèces de graminée constituant le gazon, les graminées estivales (*Digitaria* sp, *Eleusine indica*, *Setaria glauca*, *Setaria viridis*, *Echinochloa crus-galli*, *Panicum dichotomiflorum* et leur taxons voisins) peuvent se développer en taches parfois très denses (parfois plus d'un millier de plantes/m² surtout pour les digitales). Ces estivales germent lorsque le sol atteint environ 12 à 13° C.

Les conditions favorables à l'implantation des estivales conjuguent à la fois :

1. la présence en place d'un stock de graminées déjà important suite à une prolifération au cours des années passées, ou encore à l'ensemencement involontaire lors de la mise en place d'un nouveau gazon (Ex : utilisation de semences non certifiées, contaminées).
2. De mauvaises conditions agronomiques ou climatiques lors des semis de gazon, qui peuvent entraîner des manques à la levée et une levée difficile, très échelonnée.

Une fois levées, les graminées estivales peuvent se développer en taches extrêmement préjudiciables pour l'esthétique et la qualité de jeu. Il est alors difficile d'empêcher leur prolifération par les tontes, sachant qu'elles peuvent modifier leur développement d'un port semi-érigé à rampant et épier à leur base, même en adoptant des tontes rases et fréquentes.

Pour limiter les graminées estivales, on peut toujours mettre en œuvre toutes les techniques agronomiques et culturales défavorables à leur implantation ou à leur développement :

- En apportant l'azote avant la période de pousse des graminées adventices estivales.
- En préférant des engrais à libération lente s'ils doivent être apportés en fin de printemps et en été.
- En réduisant la fréquence et en augmentant l'importance des arrosages.
- En évitant les opérations de défeutrage et les aérations pendant les périodes de levées.

Après plusieurs années, une bonne gestion des façons culturales seules ne suffit souvent pas à contenir ces graminées gênantes. Il faut alors avoir recours aux herbicides qui, s'ils sont utilisés de façon intensive et sans discernement, peuvent rapidement devenir moins efficaces et subir des transferts importants, sources de pollution des eaux superficielles. Afin de réduire les effets défavorables sur l'environnement, les professionnels des gazons ont aujourd'hui l'obligation d'utiliser de façon minimaliste les herbicides, tout en satisfaisant l'obtention d'une efficacité de bon niveau, acceptable pour tous (joueurs, responsables et personnels techniques chargés de l'entretien).

Afin d'améliorer le raisonnement du désherbage, il faut prendre en compte la dynamique des levées des graminées estivales qui permet :

- D'améliorer le choix de la date d'intervention (soit en pré-levée, soit en post-levée).
- D'optimiser l'efficacité des produits.
- D'envisager une réduction des quantités appliquées, soit en diminuant le nombre des applications, soit en diminuant la dose.

Actuellement, un seul herbicide de post-levée disposant d'une AMM est disponible sur gazon de graminées pour maîtriser les graminées estivales :

Spécialité commerciale Dose homologuée Formulation	Substance(s) active(s)	Zones de non traitement (ZNT)	Délais de rentrée	Classement et Phrases de risques	Conditions particulières
GREENEX EV 0,6 l/ha Liquide sous forme d'émulsion aqueuse (EW)	69 g/l de fenoxaprop-p-éthyl 18,75 g/l de Méfenpyr-diéthyl	5 mètres	48 HEURES	Xi – Irritant R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R66 l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. N - Dangereux pour l'environnement. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	Désherbage de post-levée sélectif. Contre les digitales levées du stade 2 feuilles à 2 nœuds et plus.

Remarque : le **Festival** (oxadiazon 2%) est retiré de l'usage désherbage gazon de graminées avec un délai d'utilisation jusqu'au 31 décembre 2015.

Les objectifs du raisonnement du désherbage :

- Connaître avec précision la dynamique des levées des graminées estivales et votre historique parcellaire.
- Optimiser le choix de la date d'intervention herbicide.
- Améliorer l'efficacité des herbicides utilisés.

Afin d'améliorer le raisonnement du désherbage des digitales, l'utilisation du modèle de *Fidanza* peut rendre compte de façon précise de la dynamique des levées, il permet :

- de mieux choisir la date d'intervention (soit en pré-levée, soit en post-levée),
- d'optimiser l'efficacité des produits,
- d'envisager une réduction des quantités appliquées, soit en diminuant le nombre des applications, soit en diminuant la dose.

Proposition de stratégie de lutte contre les digitales sur gazon en fonction de l'historique parcellaire

Niveau connu d'infestation du gazon à désherber	Type de désherbant à utiliser	Dose	Moment d'application	Sommation thermique en base 12°C mesuré du 1 ^{er} avril déclenchant l'application

Faible <50 digitaires/m ²	- Manuel ou - Post-levée	Pas de traitement ou Positionnement Greenex EV par tache	60% levée	Entre 500 et 530 degrés-jour.
Moyen - Fort 50 à 250 digitaires /m ²	-Post-levée	T1 : Greenex EV + T2 : Greenex EV	-25% levée + -60% levée	300 degrés-jour + Entre 500 et 530 degrés-jour.

La réussite du désherbage des graminées estivales selon ce raisonnement dépend du choix de la date d'application de l'herbicide en fonction de son mode d'action. L'utilisation du modèle de Fidanza permet de positionner avec précision les différents herbicides et la stratégie de désherbage à adopter.

Le niveau d'équipement météorologique nécessite un enregistrement des températures du sol pour la sommation des températures conditionnant la levée des graminées estivales.

Ce modèle est validé en France, il est à votre disposition ; les données météo issues d'une sonde dans le sol peuvent être envoyées une fois par semaine à partir du 1^{er} avril pour que nous puissions alimenter le modèle afin de vous renseigner de la meilleure période pour raisonner vos traitements herbicides.

Pour plus d'informations sur ce modèle vous pouvez contacter Ollivier DOURS :

Mail : dours.ollivier0822@orange.fr

Mob : 06.48.38.48.62

Veille réglementaire

Spécialité commerciale Dose homologuée Formulation	Substance(s) active(s)	Conditions particulières
Retrait de l'usage dollar spot :	Cabestor 250 g/l de tebuconazole 250 g/l de propiconazole	Délai de distribution : 25 août 2015 Délai d'utilisation : 25 août 2016
2 Nouvelles A.M.M :	Trianium G Trianium P <i>Trichoderma harzianum</i> (spores) souche T22 Trianium G (G) 1500. 10 EXP 8 UFC/KG 30 kg/ha lors de la première application et 15 kg/ha pour les applications mensuelles suivantes. Trianium P (WP) 1000. 10 EXP 9 UFC/KG 3 kg/ha lors de la première application et 1,5 kg/ha pour les applications mensuelles suivantes.	Microorganismes et macroorganismes utiles aux végétaux destinés à la stimulation de la vitalité des gazons par traitement du sol contre les maladies fongiques. Gazons de graminées*Trt Sol*Champignons (pythiacées). Gazons de graminées*Trt Sol*Champignons (autre que pythiacées).